



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-030-2024-01

PUBLIÉ LE 16 JANVIER 2024

Sommaire

Rectorat de l'académie de Créteil / Affaires juridiques

IDF-2024-01-16-00001 - Arrêté du 16 janvier 2024 portant délégation de signature à monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil (3 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2024-01-16-00001

Arrêté du 16 janvier 2024 portant délégation de signature à monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil

Arrêté du 16 janvier 2024 portant délégation de signature à monsieur Clément ANDRE chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP) du rectorat de Créteil

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation et notamment ses articles L. 441-1 et suivants et D. 222-20 et suivants ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 9 août 2004 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 9 septembre 2015 nommant madame Isabelle TAIEB attachée d'administration de l'Etat au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2019 nommant madame Christine ROSE attachée principale d'administration de l'Etat au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 10 novembre 2020 nommant madame Elisabeth BOY attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel du 15 décembre 2023 nommant monsieur Clément ANDRE, attaché principal d'administration, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en tant que chef de la division des établissements d'enseignements privés ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 20 août 2011 titularisant madame Ouiza BOUNOUNI dans le grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 16 mai 2023 affectant madame Elisabeth MONNIER, attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de Créteil à compter du 1^{er} juin 2023 ;
- VU** la lettre de mission en date du 6 mars 2023 nommant madame Isabelle TAIEB adjointe au chef de la division des établissements d'enseignement privés à compter du 1^{er} février 2023 ;
- VU** la lettre de mission en date du 6 mars 2023 confiant à madame Ouiza BOUNOUNI l'intérim de cheffe du service des personnels des premier et second degrés des départements de Seine-et-Marne Sud et du Val-de-Marne à compter du 1^{er} février 2023 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à monsieur **Clément ANDRE**, chef de la division des établissements d'enseignement privés, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences, les actes relevant des matières ci-après énumérées :

- Correspondances aux directions des services départementaux de l'éducation nationale et aux chefs d'établissement concernant la gestion des moyens des établissements d'enseignement privés du premier degré et du second degré de l'académie de Créteil liés à l'Etat par contrat.
- Gestion des établissements d'enseignements privés hors contrat :
 - L'accusé réception du dossier d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat.
- Gestion administrative et financière des enseignants contractuels, délégués auxiliaires et suppléants :
 - les arrêtés de nomination
 - les avis d'affectation
 - les avis de classement
 - les avis d'avancement d'échelon
 - les avis de temps partiel
 - les décisions relatives aux congés
 - les autorisations d'enseigner
 - les fins de fonction pour retraite
 - les documents et courriers concernant la paye.
- Gestion administrative et financière des maîtres des écoles et établissements d'enseignement privés sous contrat :
 - les arrêtés de nomination
 - les avis d'affectation
 - les avis de classement
 - les avis d'avancement d'échelon
 - les avis de temps partiel
 - les décisions relatives aux congés
 - les autorisations d'enseigner
 - les fins de fonction pour retraite
 - les documents et courriers concernant la paye.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur **Clément ANDRE**, délégation de signature est donnée à :

- Madame **Isabelle TAIEB**, adjointe au chef de division,
- Madame **Christine ROSE**, cheffe du service des établissements d'enseignement privés,
- Madame **Elisabeth BOY**, cheffe du service des opérations collectives et de la coordination paye,
- Madame **Elisabeth MONNIER**, cheffe du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés des départements de Seine-et-Marne Nord et de Seine-Saint-Denis,
- Madame **Ouiza BOUNOUNI**, cheffe par intérim du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés des départements de Seine-et-Marne Sud et du Val-de-Marne.

à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes courants du service dont elles ont la responsabilité.

ARTICLE 3 :

Sont exclus du champ de la présente délégation les actes portant suspension de fonctions, sanction disciplinaire, licenciement ou fin de fonctions.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 2 octobre 2023.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 16 janvier 2024

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI